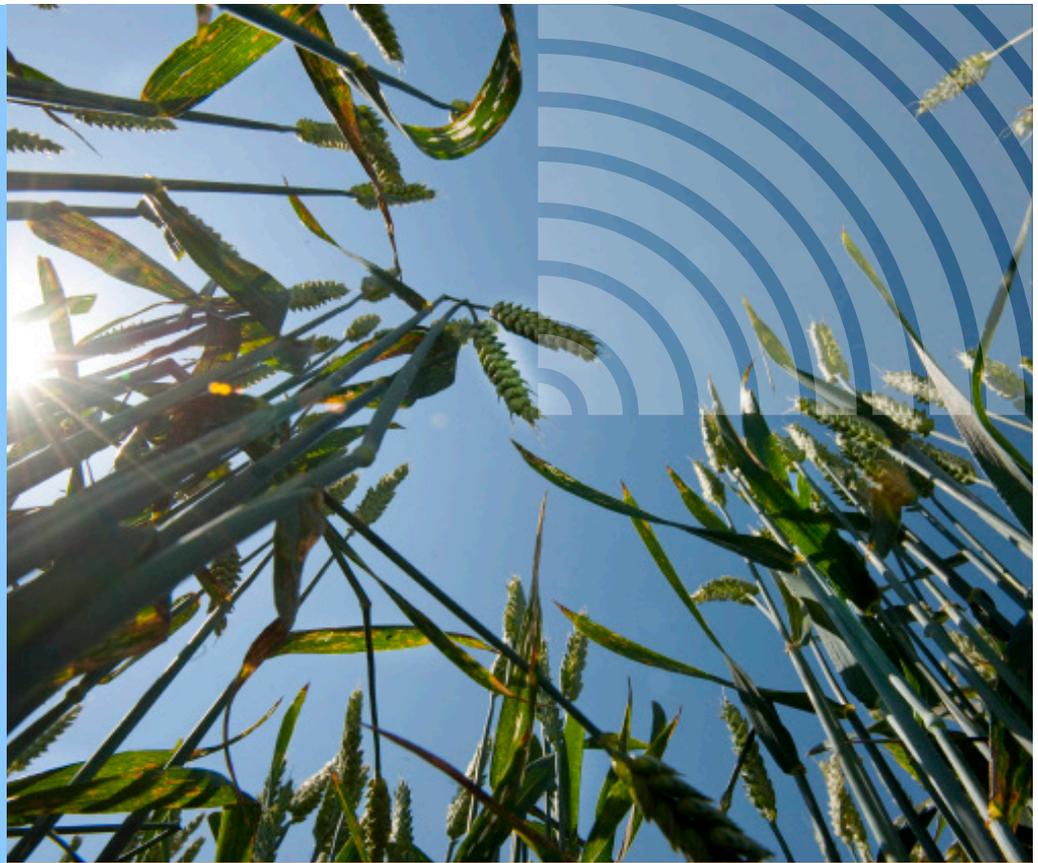




DRAAF
Normandie

Égalité & Diversité
LA DRAAF NORMANDIE S'ENGAGE

<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr>



Rapport d'activité

2019



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

 FranceAgriMer

2019, une année riche de « chantiers » de longue haleine aboutis et d'ouverture de nouvelles thématiques



2019 marque le retour à la normale du **paiement des aides du second pilier de la PAC** pour les entreprises agricoles après 4 années particulièrement difficiles. C'est également l'année de la finalisation de plusieurs documents régionaux indispensables au portage des politiques publiques du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation en Normandie parmi lesquels le **Plan Régional de l'Enseignement Agricole**, la **feuille de route Ecophyto 2+**...

Parmi les nouvelles thématiques, l'année 2019 est celle de la **réforme de l'apprentissage par la voie professionnelle** avec des enjeux majeurs pour nos territoires ruraux. Nous tenons à saluer la très grande qualité du travail partenarial réalisé par l'ensemble de la communauté de l'enseignement agricole en Normandie.

Chaque année réserve son lot de surprises et parmi celles de 2019, le **BREXIT**, reporté à 4 reprises. La DRAAF était « en ordre de marche » pour réaliser les contrôles sanitaires sur les 4 ports ferry normands et le demeure. L'incendie de l'usine **Lubrizol et de l'entrepôt Normandie Logistique** dans la nuit du 25 au 26 septembre a également fortement mobilisé la DRAAF à l'automne 2019, pour expertiser les pertes agricoles et réaliser les contrôles sur les productions afin de garantir qu'aucun produit risquant d'être contaminé ne soit commercialisé. Elle a mené ce travail d'appui à la préfecture de région, en parfaite coordination avec la DDPP et la DDTM de Seine-Maritime, et les organisations professionnelles agricoles.

La DRAAF a conduit ses missions tout au long de l'année en assurant pleinement la **continuité du service public** et en contribuant à la **gestion des imprévus**. Les agents de la DRAAF ont démontré leur sens du service public et leur capacité à gérer des crises avec une réactivité possible grâce à l'**agilité de l'organisation** et surtout à l'**implication de l'ensemble de la communauté de travail**.

Tout cela n'aurait pu être réalisé sans la **confiance** et l'**appui** de nos **partenaires**, qu'il s'agisse des services de l'État, des établissements d'enseignement, des agences de l'État, des organisations professionnelles...



Au centre, Caroline Guillaume, directrice régionale, à gauche, François Pouilly, et à droite, Ludovic Genet, directeurs adjoints

« Au nom de tous les agents de la DRAAF, nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé à nos côtés à ce travail au bénéfice de nos entreprises agricoles, agro-alimentaires et forestières, de nos apprenants de l'enseignement agricole et plus largement, de nos concitoyens normands. »



draaf.normandie.agriculture.gouv.fr

Sommaire

Les chiffres de l'année 2019	3	La sécurité et la qualité sanitaires des productions et de l'alimentation	8
La durabilité des territoires	4	Des services de l'État coordonnés	9
La connaissance du territoire	6	La qualité de vie au travail des agents	10
L'aventure du vivant en Normandie	7	Les audits et missions	11



Les chiffres de l'année 2019

Notre DRAAF

190 agents

3 sites (+3 postes de contrôle frontaliers en préparation du BREXIT)

6 services et **1** mission

+31 agents recrutés en préparation du BREXIT

L'enseignement agricole



9 693 élèves

(+14 élèves par rapport à 2018)

55 établissements

2 768 apprentis

(+114 contrats par rapport à 2018)

36 Maisons Familiales Rurales

9 établissements publics

À la DRAAF Normandie

65%
d'agentes



35%
d'agents



Parmi les apprenants de l'enseignement agricole

48%
d'apprenantes



52%
d'apprenants



La connaissance du territoire

104 pages de données et d'analyses publiées

15 publications diffusées

1 mémento de la statistique agricole



L'accompagnement agricole



1 905 autorisations d'exploiter

5 % de la SAU
normande en bio

1 799 exploitations certifiées
« agriculture biologique »

329 billets d'aval pour
un cautionnement
de 973 M€

La forêt

420 000 ha de forêt
soit **14%** du
territoire

88 % de la surface
en feuillus

78 % de forêts
privées



Les contrôles

7 146 certificats d'exportation (8,6MT de végétaux)

1 173 contrôles à l'export

836 contrôles de la santé des végétaux

19 165 lots contrôlés à l'importation

725 contrôles intrants et sous-produits d'origine animale

La durabilité des territoires



2019 une année riche en événements pour l'agriculture normande

Dans un paysage consulaire renouvelé (élections aux chambres d'agriculture se traduisant par le retour de la FDSEA dans la totalité des départements et l'élection de Sébastien Windsor à la **présidence de la chambre régionale**), les acteurs régionaux s'impliquent dans la construction de la **future PAC** (élaboration du Plan stratégique national et ateliers de Louviers du 11 octobre) et la **future répartition des compétences entre État et Région** se précise. La gouvernance des filières évolue et s'est traduite en Normandie sous l'égide de **FranceAgriMer** et du **président du Conseil spécialisé**, Benoît PIETREMENT, par les 1^{ères} rencontres régionales des grandes cultures dédiées cette année à l'autonomie protéique et au plan « protéines » national. Enfin, les nouvelles zones défavorisées arrêtées en 2018 entrent en vigueur au 1^{er} avril 2019 : le **tiers de la région** est désormais classé en handicap naturel.



Des évolutions notables au sein des filières

L'année a également été marquée par des dénouements plus ou moins heureux. On peut notamment se féliciter du **renouvellement début 2019 de la labellisation du pôle de compétitivité équin, Hippolia**. Toutefois l'accident technologique de Lubrizol et de l'entrepôt Normandie Logistique d'une part et l'arrêt de l'activité de la sucrerie de Cagny, groupe Saint-Louis, d'autre part, ont particulièrement affecté les productions, l'image et le paysage de l'agriculture normande.

L'agroécologie s'impose progressivement au monde agricole

L'agroécologie a toujours le vent en poupe en Normandie. **37 GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental)** ont été reconnus en Normandie depuis 2015, dont 28 actifs en 2019. L'appel à projet 2019 a connu un vrai succès avec le dépôt de 24 candidatures. Près de 400 exploitations se sont engagées. 2019 a vu la labellisation ou la relabellisation d'un certain nombre de groupements mais aussi la reconnaissance de 14 nouvelles entités au titre de l'émergence. Près de 400 000 € d'aides ont été engagés pour soutenir l'activité des GIEE.

Toujours au service de la transition écologique du monde agricole, la DRAAF approuve désormais le **programme régional de développement agricole et rural (PRDAR)** piloté par le réseau des chambres d'agriculture et en instruit le financement (2,2 M€ de CASDAR par an). Cette déconcentration récente (2018) facilite la recherche d'une meilleure cohérence et de synergies entre les actions d'innovation, de développement agricole et de recherche appliquée mises en œuvre au niveau régional.



PAC, 2019 enfin une année de croisière

Après 4 années caractérisées par de très importants retards de paiement aux bénéficiaires des mesures surfaces dédiées aux **MAEC** et aux **aides bio** (conversion et maintien à l'agriculture biologique), 2019 marque le retour à la normale. Désormais, la quasi-totalité des dossiers **MAEC/AB** 2015 à 2018 est payée et les dossiers 2019 le seront avant le 30/06/20 dans un calendrier normal.



 **7,4 M€** de crédits du MAA pour accompagner l'agriculture normande, l'installation et la modernisation des exploitations

2,8 M€ de CASDAR pour 28 GIEE, le développement de l'agriculture et de l'agroécologie et l'expérimentation



Le Programme Régional Forêt Bois

Le programme régional de la forêt et du bois de Normandie, déclinaison du programme national 2016-2026, constituera le document de référence pour la gestion des forêts.

Le projet de PRFB est structuré autour de **3 axes stratégiques** :

- action interprofessionnelle
- compétitivité des entreprises de la filière
- gestion durable des forêts

L'ambition première du PRFB de Normandie est de **favoriser le développement de l'utilisation du bois**. Ainsi, la filière répondra aux orientations du programme national de création de valeur dans le cadre d'une économie décarbonée et contribuera aux objectifs climatiques de la France.

En corollaire, un enjeu principal du PRFB est de **mobiliser plus et mieux le bois issu des forêts normandes** afin de répondre aux besoins de l'aval de la filière.

Le renouvellement des peuplements en impasse sylvicole, en crise sanitaire ou mûrs garantit un **meilleur équilibre des classes d'âge d'arbres** et une résilience accrue de la forêt face aux risques sanitaires et climatiques, et le **maintien des services écosystémiques** rendus.

Suite à la dernière phase de participation du public début 2020, le projet final de PRFB (V4) sera présenté courant 2020 à la commission régionale forêt-bois, co-présidée par l'État et la Région, et arrêté par le Ministre en charge de la forêt.



82,00 Mm³
sur pied

2,80 Mm³
d'accroissement
biologique annuel

1,40 Mm³
prélevés

La forêt normande



Le cadrage méthodologique de la Compensation Collective Agricole

La compensation collective agricole est née du constat suivant : l'artificialisation des terres agricoles prive les filières d'outils de production et déstabilise l'équilibre des territoires. La préoccupation croissante du législateur et de la profession agricole de promouvoir un développement durable et économe en foncier a conduit à l'instauration d'un principe de compensation collective agricole dans la **loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt** du 13 octobre 2014 (article 28). Les **objectifs prioritaires** sont « éviter, réduire, compenser », les mesures de compensation collective agricole devant, en dernier recours, répondre aux conséquences, aux effets induits sur l'économie agricole du territoire, considérés d'un point de vue collectif.

La mise en œuvre du décret d'application n°2016-1190 du 31 août 2016 en Normandie a fait l'objet d'un **travail en réseau**, animé par la DRAAF (SRÉMAF), avec les services en charge de l'agriculture et de l'urbanisme des DDT(M). Une **procédure et des modèles de documents** ont ainsi été élaborés pour garantir la cohérence régionale d'application.

Un **travail collaboratif** a également été mené avec le réseau des **Chambres d'Agriculture** normandes pour l'élaboration de 2 documents (1 détaillé, 1 synthétique) expliquant le cadrage méthodologique normand.

La visite du préfet Bisch pour le lancement d'Ecophyto 2+

La COREAMR (commission régionale de l'économie agricole et du monde rural) du 24 octobre 2019 a accueilli le préfet Bisch et son équipe, coordinateur interministériel des différents plans d'actions sur une agriculture moins dépendante aux pesticides. Il a contribué aux travaux de la commission qui a débattu puis validé la feuille de route régionale d'Ecophyto 2+.

En amont de cette commission, deux rencontres ont été organisées :

- l'une, avec des agriculteurs d'un groupe DEPHY, a permis de valoriser les travaux pour la réduction des phytos et la recherche d'économies financières. Ce collectif d'agriculteurs travaille étroitement avec un lycée d'enseignement agricole et permet de plonger les élèves au cœur des méthodes alternatives permettant ainsi aux agriculteurs de valoriser et transmettre leurs pratiques
- l'autre, avec un agriculteur qui a présenté ses choix radicaux d'organisation parcellaire mettant en avant l'intérêt de la rotation et la plus-value liée à l'implantation de bandes enherbées permettant ainsi le développement d'auxiliaires de culture prédateurs des ravageurs





La connaissance du territoire



Les statistiques au coeur des pratiques agricoles

En 2019, la connaissance des pratiques agricoles était au cœur des activités du **SRISE** avec la réalisation des **enquêtes sur les pratiques phytosanitaires** en production légumière et en arboriculture, et **l'analyse des données de l'enquête sur les pratiques culturales** en grandes cultures réalisées en 2018 et dont les résultats seront publiés prochainement. À ces travaux thématiques s'ajoutent les activités habituelles d'estimation des productions et de suivi des données économiques et conjoncturelles. L'édition 2019 du **mémento de la statistique agricole** a été publiée en fin d'année, fruit d'un important travail de compilation de données. Il complète **l'atlas agricole** publié en début d'année. Fin septembre, l'incendie de l'usine Lubrizol et de l'entrepôt Normandie Logistique de Rouen a démontré toute l'importance de la connaissance fine des territoires pour gérer une situation de crise qui a impacté les agriculteurs d'une bonne partie de la Seine-Maritime.

Le **recensement agricole (RA) 2020** approche, il débutera en octobre prochain et la collecte durera 6 mois. Il sera **innovant**. 85% des agriculteurs normands pourront le réaliser très simplement sur internet. Pour les autres, tirés au sort, ils recevront la visite d'un enquêteur pour répondre à un questionnaire plus détaillé. La réussite du RA est un enjeu majeur et l'heure est à la préparation, travail peu visible mais fondamental. Les premiers tests du questionnaire ont été réalisés en septembre auprès d'agriculteurs volontaires. La mise à jour permanente des listes d'exploitations à recenser se poursuit et se poursuivra encore jusqu'à l'été prochain.

Le SRISE de Normandie en 2019



Les innovations agroécologiques



Dans le cadre d'une mission régionale conduite dans l'enseignement agricole public, « **expériences innovantes autour de l'agroécologie entre les acteurs de formation normands et étrangers** », 2 journées de rencontres intitulées « **Agroécologie sans frontières** » ont été organisées sur le territoire normand.

Le 12 mars 2019 au lycée agricole Gilbert Martin au Neubourg, 155 participants étaient présents et ont assisté à l'intervention de Opaline Lysiack, qui a réalisé un **tour du monde de l'agroécologie**. Le jeudi 14 mars 2019 à la salle polyvalente près du lycée agricole de Sées, au total 277 participants (dont 230 jeunes) ont écouté la conférence de Marc Dufumier, professeur émérite, à l'INRA de Paris Grignon.

Lors de chacune de ces journées, des ateliers animés par des partenaires régionaux, nationaux et étrangers ont été organisés. Des agriculteurs, des jeunes ayant vécu une expérience à l'étranger, des ingénieurs... sont venus apporter leurs témoignages sur le thème de la coopération internationale et de l'agroécologie. Au terme de ces moments de partage, personne n'est resté insensible à l'agroécologie.





L'aventure du vivant en Normandie

Le déploiement de la stratégie régionale de l'enseignement agricole

Après 3 années de baisse, les effectifs en formation initiale se sont stabilisés autour de 12 300 jeunes. Ces résultats sont en partie le fruit de la co-construction de la stratégie régionale par les familles de l'enseignement agricole normand. Cette stratégie est axée sur un fil rouge : « *développer l'attractivité de l'enseignement agricole* » et la DRAAF a actionné 3 leviers : la rédaction sur l'année scolaire 2018-2019 du Projet Régional pour l'Enseignement Agricole (PREA), un pilotage régional dynamique auprès des EPLEFPA, des MFR et des établissements du CNEAP dont la DRAAF (rencontres, séminaires et partage de la stratégie) et un management par le projet du réseau des EPLEFPA.

Notre stratégie est axée sur **5 enjeux** et un plan d'action autour de 4 axes pour l'année 2019-2020 :

1. **attractivité** : rechercher de nouveaux viviers en développant l'attractivité des métiers et des formations
2. **expertise** : renforcer la réactivité et l'agilité de l'enseignement agricole normand grâce au développement des partenariats
3. **transversalité** : individualiser l'accueil des apprenants en renforçant l'offre de services de l'orientation à l'insertion
4. **régulation de l'offre de formation** : co-construire un pilotage avec les branches professionnelles
5. **fonctionnement en réseaux** : structurer les établissements autour d'un fonctionnement en réseau complémentaire, équilibré et en développement

Le SRFD s'est fixé le plan d'action suivant :

- organiser un **séminaire sur le co-développement professionnel** en équipe projet EPL
- formaliser le **réseau A2P** (animation et pilotage pédagogique autour d'un réseau transversal à l'EPL)
- organiser « **'Open badges' TOUR** » avec la mise en œuvre d'un passeport personnel de reconnaissance des apprentissages informels pour la communauté éducative
- mettre en œuvre une **gouvernance régionale**, avec tous les acteurs, pour réussir l'adéquation Emploi-Formation (Comité stratégique Formation Agricole Normande, Comité opérationnel FAN)



« La stratégie pour l'enseignement agricole normand »
draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/enseignement-formation

Les visites ministérielles

La région Normandie a eu le privilège d'accueillir, pour sa **visite de rentrée le 5 septembre, Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation**. Il a visité l'EPL NaturaPôle - site d'Yvetot - et la MFR de Routot. Le ministre a lancé **officiellement le site internet « l'aventure du vivant »**.

Philippe Vinçon, directeur général de l'Enseignement agricole et de la recherche, a accompagné à plusieurs reprises les établissements agricoles normands. Le 5 juillet, il a visité le lycée agricole de Mesnières en Bray puis le lycée agricole de Brémontier Merval. Le 22 octobre, il a introduit les **rencontres nationales des exploitations des lycées agricoles** à Yvetot. Le 6 décembre, il a clôturé le centenaire de l'EPL d'Yvetot.



<https://agriculture.gouv.fr/laventure-du-vivant/>





La sécurité et la qualité sanitaires des productions et de l'alimentation



La gouvernance sanitaire

Les États généraux du Sanitaire de 2010 ont mis en place la gouvernance sanitaire en reconnaissant des **Organismes à Vocation Sanitaire (OVS)** et des **Organisations Vétérinaires à Vocation Technique (OVVT)** auxquels l'État peut déléguer des missions officielles. Ces reconnaissances arrivaient à terme le 31 décembre 2019. Un nouvel appel à reconnaissance a été lancé durant l'été 2019. L'Union Normande des Groupements de Défense Sanitaire (UNGDS), la FREDON Normandie et le GTV Normand ont répondu à cet appel, et après instruction des dossiers, ont été reconnus respectivement OVS animal, OVS végétal et OVVT par arrêtés ministériels en date du 19 décembre. Ces organismes seront **délégataires de missions officielles** pour 5 années.

Le plan d'intervention sanitaire d'urgence

En 2019, la DRAAF a continué son **appui technique et administratif auprès des DD(CS)PP** : achats de matériel (tentes, matériels de contention et d'euthanasie), organisation d'exercices (mise à mort, gestion de crise...). Les 28 et 29 novembre, les différents services de l'État et les professionnels agricoles ont été mobilisés pour un exercice grandeur nature, avec la préfecture et la DDPP de la Manche, simulant **l'apparition d'un foyer de Peste Porcine Africaine**.

La lutte contre la tuberculose bovine

L'année 2019 se caractérise par la mise en place d'une **prophylaxie renforcée** sur plus de 300 communes, vis-à-vis de la tuberculose dans le Calvados, la Manche et l'Orne. 130 000 bovins ont été dépistés aboutissant à la découverte de 5 foyers. La zone de prophylaxie va s'étendre à une partie du département de l'Eure. Le dépistage concernera environ **180 000 bovins** sur la campagne en cours.

Le Programme National pour l'Alimentation

Au 1^{er} janvier 2022, la restauration collective devra proposer **50 % de produits de qualité et durables à ses convives** (produits bio, ou sous signes de qualité, ou produits de la ferme, ou issus d'exploitation haute valeur environnementale).

La DRAAF accompagne l'ensemble des acteurs de ce secteur pour faciliter l'atteinte de cet objectif sensible, notamment dans le cadre du **Comité Régional de l'Alimentation (CRALIM)**. Un travail à destination des acheteurs et des producteurs va être mené, en lien avec des structures telles que les chambres consulaires, les réseaux de producteurs, les centres de formation, les réseaux des acheteurs de la restauration collective.

Cette obligation de 50 % répond à des attentes sociétales fortes, et est enregistrée comme l'un des 3 « **objets de la vie quotidienne** » (OVQ), priorités du gouvernement et suivis par la DRAAF de Normandie.



La préparation au Brexit

La préparation au Brexit, notamment dans la perspective d'un « no deal », a nécessité la construction de nouveaux **postes de contrôle frontaliers** dans les principaux ports Normands réalisant des liaisons transmanche : Ouistreham, Dieppe, Cherbourg et l'adaptation des installations de Gonfreville L'Orcher. Ces postes de contrôle frontalier permettront la réalisation du **contrôle sanitaire et phytosanitaire des denrées, des végétaux et des animaux** lorsque le Royaume-Uni ne fera plus partie de l'Union Européenne.

Afin de réaliser ces missions de contrôle dans de bonnes conditions, la DRAAF a recruté de **nouveaux agents titulaires** (4 agents) et **contractuels** (27 agents) destinés à renforcer l'actuelle équipe du poste frontalier de Gonfreville L'Orcher et a équipé les trois nouveaux postes normands. Ces derniers ont participé à une formation théorique de 3 semaines, ainsi qu'à une période d'immersion au poste de contrôle frontalier de Gonfreville L'Orcher.



Des services de l'Etat coordonnés

Un travail interservices pour répondre aux enjeux de l'incendie Lubrizol et de l'entrepôt Normandie Logistique

À la suite de l'incendie, le 26 septembre 2019 à Rouen, l'ensemble des services de la DRAAF Normandie a été mobilisé. Les principaux enjeux ont été de :

- identifier les exploitations et les productions agricoles concernées par les restrictions sanitaires fixées par l'arrêté préfectoral* du 28 septembre 2019
- estimer le **coût économique des pertes** induites par les restrictions sanitaires
- réaliser avec la DDPP76 des **prélèvements au sein de 112 communes** concernées par l'arrêté préfectoral*, afin de déterminer d'éventuelles contaminations des productions agricoles ayant subi des retombées des suies issues des fumées
- **synthétiser les résultats** des prélèvements effectués

Une **approche transversale** a été privilégiée, notamment grâce à l'organisation régulière de cellules de crise entre les services de la DRAAF et à une coopération efficace avec la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Seine-Maritime (DDPP 76) et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime (DDTM 76), au service du préfet de région, préfet de Seine-Maritime.

**Arrêté préfectoral n°19-159 du 28 septembre 2019 relatif à des restrictions sanitaires de mise sur le marché de productions alimentaires d'origine animale et végétale produites sur la zone impactée par les retombées de suies de fumées de l'incendie de l'usine Lubrizol*



L'incendie de l'usine Lubrizol et de l'entrepôt Normandie Logistique, le 26 septembre 2019 à Rouen

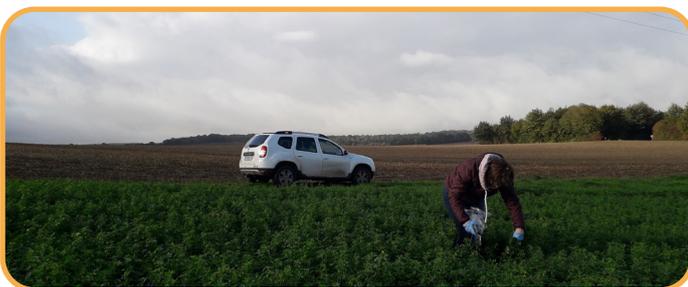


La signature de la convention pour l'indemnisation des agriculteurs au comité de transparence, le 25 novembre, en présence du Premier Ministre, Édouard Philippe, et du PDG de Lubrizol, Eric Schnur

Un partage des compétences entre les services et une forte implication des agents

Dans un contexte à forts enjeux sanitaires et environnementaux, la DRAAF a apporté son expertise des **territoires** et des **acteurs du monde agricole**, notamment grâce au partage des compétences entre les services et à la forte implication des agents concernés.

Dès le vendredi 11 octobre 2019, les actions de la DRAAF ont été représentées au sein du **comité pour la transparence et le dialogue**, réunissant l'ensemble des acteurs concernés par les conséquences de l'incendie (habitants, élus, industriels, associations environnementales, représentants du monde agricole...). Ce comité, installé en présence d'Elisabeth Borne, ministre de la Transition Écologique et Solidaire, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé et Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2019 pour suivre dans la durée tous les enjeux liés aux conséquences de l'incendie et partager l'ensemble des informations disponibles.



Réalisation de prélèvements suite à l'incendie

20 
exploitations
prélevées

25 
cartes de synthèse
de prélèvements

775 
prélèvements réalisés
par la DRAAF et la DDPP



chiffres au 20 décembre 2019



La qualité de vie au travail des agents



La DRAAF et les évolutions de son environnement

La DRAAF Normandie s'inscrit en 2019 dans des projets de modernisation et de transformation, caractéristiques de l'adaptation des services publics aux changements de son environnement.

Elle a participé avec le **SGAR Normandie (Secrétaire Général pour les Affaires Régionales)**, à la mise en place d'un projet de **mutualisation d'un service de médecine de prévention** entre plusieurs administrations départementales, collectivités territoriales et établissements publics. Ce projet s'est concrétisé dans l'Orne et doit voir le jour prochainement dans le Calvados.

La **chaîne comptable interne** a évolué sur le site de Rouen depuis l'installation d'un service facturier à la DRFIP. L'utilisation par la DRAAF de ce service facturier améliorera les délais de paiement des fournisseurs de l'État.

Elle poursuit ses efforts de modernisation dans le **domaine du numérique** et de **ses systèmes d'information internes des ressources humaines** dans un cadre de transformation national. Elle s'est inscrite dans une démarche d'amélioration continue pour toujours mieux satisfaire les attentes de ses partenaires et des usagers qui se traduira par la certification ISO 9001.

Enfin, la DRAAF participe aux instances de pilotage et de préparation du **chantier de rénovation de la Cité administrative de Rouen** qui permettra de donner, à terme, des conditions de travail modernes et rénovées à ses agents.



Pour suivre les actualités du projet de rénovation de la cité administrative de Rouen : seine-maritime.gouv.fr



La visite de Sophie Delaporte : Secrétaire Générale du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



Dans le cadre de la transformation de l'action publique voulue par le Président de la République, Sophie Delaporte - SG du MAA, et Philippe Mérillon - son adjoint, se rendent dans les services déconcentrés, les opérateurs et les établissements d'enseignement agricole à la **rencontre des agents**. Ces déplacements visent à créer du lien au sein de la communauté de travail ministérielle, à échanger sur les sujets d'actualité et à mettre en perspective les actions de transformation en cours.

Leur visite normande s'est déroulée les 27 et 28 novembre.

Le SIVEP de Gonfreville L'Orcher les a accueillis afin d'évoquer les **enjeux et les répercussions du Brexit** sur les contrôles sanitaires et phytosanitaires des denrées, des végétaux et des animaux. À l'EPL d'Yvetot, ils ont partagé un repas avec les équipes pour échanger avec elles et goûté les productions du lycée.

Ils ont rencontré les agents du ministère de la région (DRAAF, DD(CS)PP et DDT(M) à la **Cité administrative de Rouen** puis **sur le site caennais**) et ont échangé autour de thématiques diverses : les évolutions du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), la création des secrétariats généraux communs, la modernisation des systèmes d'information...





Les audits et missions



Les audits des activités de contrôle sanitaire et phytosanitaire

En 2019, la DRAAF Normandie a fait l'objet de deux audits des activités du Service Régional de l'Alimentation.

Le premier audit du processus **Management** et du processus **Ressources humaines** s'est déroulé le 31 janvier et le 1^{er} février 2019 sur les sites de Caen et de Rouen.

Seuls quelques points sensibles ont été relevés par les auditeurs. Aucune non-conformité. Des propositions d'amélioration ont été avancées. L'ensemble de ces points a été étudié par la direction et fait l'objet d'un **plan d'action**.

Le second audit, mené par la commission européenne dans le cadre des **OAV (Office Alimentaire Vétérinaire)** s'est déroulé le 26 mars à Rouen et concernait l'inspection de la filière des **additifs alimentaires**. Le travail d'inspections mutualisées (SRAL et DDPP76) s'est révélé conforme.

Les missions du CGAAER

Les membres du **Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER)** se déplacent en région pour rencontrer les services déconcentrés.

Ils se sont rendus en Normandie les 24 et 25 septembre 2019 et ont échangé avec les services de la DRAAF, DDT(M) et des DD(CS)PP de Normandie autour des préoccupations actuelles. Ils sont ensuite allés au SIVEP de Gonfreville L'Orcher afin d'évoquer les répercussions du BREXIT, puis à l'EPL d'Yvetot pour aborder les thématiques de l'enseignement agricole.



<https://agriculture.gouv.fr/mots-cles/cgaaer>

Le CGAAER est structuré en plusieurs sections. Le 27 novembre, la DRAAF a accueilli la section « **Gestion publique et réforme de l'État** » dans les locaux de Rouen afin d'échanger avec les agents et chaque chef de service pour réaliser un **bilan organisationnel et social de la réforme des DRAAF** concernées par la fusion des régions en 2016.

La double labellisation égalité-diversité

L'**égalité entre les femmes et les hommes**, ainsi que la **lutte contre toute forme de discrimination** sont des enjeux majeurs de notre société.

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation œuvre depuis plusieurs années pour ces causes, tant dans son fonctionnement interne que dans les politiques qu'il conduit. Pour que cet **engagement soit reconnu et pérennisé**, il s'est engagé dans une **démarche d'obtention du double label égalité et diversité**.

Dans ce cadre, les directions générales de l'administration centrale, 5 DRAAF et plusieurs établissements d'enseignement agricole ont été audités fin novembre par l'AFNOR. L'audit de la **DRAAF Normandie** a eu lieu le 22 novembre, ainsi que celui des **établissements d'enseignement agricole de Sées et d'Yvetot**.

Les résultats de cet audit devraient être connus au cours du 1^{er} semestre 2020.

Un plan d'action est mis en œuvre et permet notamment d'agir pour **l'égalité des chances dans le recrutement, l'accès à la formation, le déroulement de carrière...**



LA LOI DÉFINIT 25 CRITÈRES DE DISCRIMINATION, COMBIEN EN CONNAISSEZ-VOUS ?

Grossesse	Origine	Perte d'autonomie	Appartenance ou non à une ethnie	Mœurs
Domiciliation bancaire	Apparence physique	Opinions politiques	État de santé	Capacité à s'exprimer dans une autre langue que le français
Caractéristiques génétiques	Âge	Handicap	Appartenance ou non à une nation	Patronyme
Activités syndicales	Sexe	Identité de genre	Lieu de résidence	Opinions philosophiques
Appartenance ou non à une prétendue race	Orientations sexuelles	Vulnérabilité économique	Situation de famille	Appartenance ou non à une religion

VICTIME OU TÉMOIN SUR VOTRE LIEU DE TRAVAIL ?
CONTACTEZ LA CELLULE DE SIGNALLEMENT AU 01 49 55 82 41
intranet.national.agri/Egalite-Diversite-et-Handicap/Cellule-Discrimination

Les services de la DRAAF au 1^{er} janvier 2020



DRAAF Normandie, 6, bd du Général Vanier, La Pierre Heuzé CS 95181 14070 Caen Cedex 5

Contact : direction.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Crédits photos : draaf.normandie.fr, cheick.saidou@agriculture.gouv.fr, pascal.xicluna@agriculture.gouv.fr, et xavier.remongin@agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Caroline GUILLAUME – **Rédactrice en chef** : Hélène MALVACHE

Rédacteurs : agents DRAAF Normandie - **Conception graphique** : Thomas D'Hooghe (01/2020)

Ne pas jeter sur la voie publique

